

*Société Canagrex—Loi*

à montrer clairement comment cela se fera. Qu'en retireront les producteurs canadiens de denrées alimentaires? Qu'en retirera l'agriculteur moyen? L'avantage doit leur être évident si nous voulons obtenir leur appui et leur encouragement pour ce projet.

Il faut que la société de la Couronne Canagrex soit responsable de ses actes. En effet, on ne voit que trop souvent des sociétés de la Couronne, créées à l'origine pour servir les Canadiens, dégénérer en monstres parasites. Le meilleur exemple dans ma province, c'est B. C. Hydro. Cette dernière a littéralement perdu le contact avec la réalité et avec les habitants de la Colombie-Britannique. Elle est devenue une société-monstre. Bien qu'il existe aussi des sociétés de la Couronne qui tiennent à servir les intérêts de nos concitoyens, nous devons nous assurer que Canagrex soit comptable de ses actes, car elle se destine à servir des centaines de milliers de Canadiens et elle aura un lien indirect avec des millions d'autres. Je propose donc, à l'instar d'un certain nombre de députés qui m'ont précédé, qu'on voie à ce que Canagrex rende des comptes au comité permanent de l'agriculture ou, éventuellement, au comité permanent des comptes publics; mais il faudra pour cela trouver un moyen plus efficace que la procédure existante qui laisse à désirer. En effet, on ne saurait se contenter dans le cas de Canagrex des quelques discussions qui ont lieu devant les différents comités, notamment dans le cadre de l'étude des crédits, quand le président de telle ou telle société de la Couronne comparait pendant une heure ou deux.

L'idée de la création de cette société me plaît. J'estime que c'est un bon exemple de la façon dont le gouvernement pourrait investir pour assurer l'avenir de notre pays. Si ce n'est pas à quoi elle servira, il faut réduire et ne pas approuver ce que certains appelleraient les dépenses publiques. Les députés de notre parti estiment que c'est un exemple de bon investissement de la part du gouvernement. Cette opération va bénéficier à nos concitoyens, aussi bien aux producteurs de denrées alimentaires qu'aux Canadiens en général. Toutefois, à ce stade, nous manquons de détails. D'un côté, nous sommes enthousiastes face à cette initiative, mais de l'autre nous nous posons un certain nombre de questions qu'il conviendra d'aborder au comité.

Je voudrais faire une mise en garde, monsieur l'Orateur. Comme Canagrex va chercher de nouveaux débouchés, notamment dans les régions côtières du Pacifique, dans les pays de l'Est ou dans les pays arabes, nous devons faire attention à nos activités dans les pays en développement. Étant donné que 23 p. 100 de nos exportations sont dirigées vers des pays du tiers monde, nous devons rester vigilants, car nous avons fait des erreurs désastreuses par le passé. Je me souviens de deux incidents. Le premier, c'est quand nous avons envoyé du lait en poudre en Nouvelle-Guinée. Nous déversions ce produit à l'aide d'un avion dans la jungle de Nouvelle-Guinée, et les gens croyaient que c'était un genre de chaux dont ils pourraient se servir pour peindre leurs maisons, leurs barrières et leurs cours. Le deuxième, c'est quand nous avons essayé de commercialiser du lait écrémé et du lait en poudre dans certains pays du tiers monde où la population ne boit pas de lait. En effet, après avoir été sevrés lorsqu'ils étaient bébés, ces gens-là ne touchaient plus à une goutte de lait. Leurs enzymes stomacales étaient donc incapables de digérer ce genre de nourriture.

● (1600)

Il est impérieux, monsieur l'Orateur, que notre politique complète les activités agro-alimentaires du tiers monde, qu'elle soit élaborée de concert avec ces pays et selon leurs besoins et leurs capacités. Nous considérons parfois l'agriculture canadienne comme extrêmement efficace et elle l'est en fait en un sens, puisque nous produisons chaque année des denrées alimentaires de meilleure qualité, mais nous devons reconnaître que les méthodes de production utilisées dans les pays en voie de développement sont beaucoup moins économes que les nôtres. Leur ratio calorie alimentaire/calorie énergétique est bien meilleur que le nôtre. Au fur et à mesure que les prix de l'énergie vont augmenter ici, le coût des aliments augmentera et nous aurons de plus en plus de difficulté à les écouler. Je crois par conséquent que nous devrions en tenir compte avant de nous hâter d'introduire nos méthodes dans le tiers monde.

Le Canada a certes un rôle à jouer, monsieur l'Orateur, dans l'alimentation des peuples de la terre, surtout ceux qui souffrent de la faim. Nous devons aussi nous préoccuper du fait que l'exploitation agricole familiale est menacée. Maintes fois au cours des audiences de notre groupe d'étude, des chefs d'entreprise familiale nous ont dit combien les choses devenaient de plus en plus difficiles pour eux et pour leurs fils et filles qui voulaient reprendre l'affaire.

A bien y penser, l'âge moyen de l'agriculteur des Prairies a sans cesse augmenté et l'exploitation agricole a pris de plus en plus l'allure d'une société. Si vous considérez les exploitations agricoles canadiennes au cours des 30 dernières années, vous constaterez que leur taille a augmenté alors que leur nombre a diminué de moitié. Là encore, nous assistons à la naissance d'un nouveau genre d'exploitation agricole et de production de denrées alimentaires.

J'avertis le ministre de l'Agriculture que les offices de commercialisation des produits agricoles de huit provinces qui s'opposent à Canagrex éprouvent certaines inquiétudes. Je suis curieux d'entendre l'opinion de leurs représentants en comité.

Il faut également reconnaître, je crois, que ce sont des étrangers qui transforment le tiers de nos aliments. Le fait que le tiers de cette industrie absolument stratégique soit aux mains d'étrangers devrait avoir de quoi nous alarmer. Le coût des aliments va inévitablement grimper en flèche et il ne faut pas oublier non plus les pertes importantes de terres agricoles.

J'ai lu avec intérêt les propos tenus par un député qui signale que 36 acres de bonnes terres arables disparaissent chaque jour en Ontario. Je ne suis pas certain de l'exactitude de ces chiffres, mais cela révèle certainement une tendance qui nous inquiète tous énormément.

Le ministre veut faire adopter cette mesure rapidement. Je suis d'accord pour que nous procédions le plus rapidement possible, mais nous devons également prendre notre temps, car c'est une mesure trop importante pour être adoptée en vitesse. Elle a certainement besoin d'être figlée. Il faudra encore poser bien des questions et obtenir bien des réponses avant que nous ne puissions appuyer ce bill avec enthousiasme. J'espère qu'en comité nous pourrions convoquer des témoins pour éclaircir certaines questions soulevées au cours du débat de ces derniers jours.